



Nous ne sommes pas inquiets !

Entretien avec Lysiane Godon, Présidente de Godon Étalement



Lysiane Godon

BTP Magazine : Comment l'entreprise Godon Étalement a-t-elle traversé l'année 2011 ?

Lysiane Godon : En ce qui nous concerne, 2011 a été une excellente année puisque nous affichons une croissance de 25 % ! Notre entreprise, qui compte 20 personnes, a toujours su traverser les crises... notamment grâce à la relation de confiance que nous avons tissée avec nos clients.

Cette année encore, Godon Étalement a pu travailler sur des chantiers aussi remarquables que la centrale de Flamenville, la station d'épuration des Grésillons II, le centre de recherche et développement sur l'énergie nucléaire de Cadarache, etc.

BTP M : Quels sont vos projets pour 2012 ?

L. G. : Tout d'abord, nous fête-

rons les 25 ans d'existence de Godon Étalement, sous le signe du 6^e Trophée du Golf organisé à Saint-Nom-la-Bretèche, ainsi qu'une soirée qui réunira nos amis, dans un lieu prestigieux.

2012 verra aussi l'agrandissement de nos implantations. En effet, la société va acheter 6 000 m² de terrain, ce qui portera notre surface totale à 1,2 hectare, soit un doublement de notre superficie pour plus de confort des salariés et une amélioration de la qualité de nos services.

D'un point de vue activité, il est clair que cette année sera inférieure à 2011 compte tenu du contexte électoral et de l'économie frileuse... néanmoins, nous ne sommes pas inquiets !

BTP M. : Comment voyez-vous l'évolution de la profession de l'étalement ?

L. G. : Il faut toujours se méfier du phénomène de mode, qui consiste à appliquer les règles d'échafaudage au matériel d'étalement. L'étalement est de plus en plus détourné de sa destination première, et on trouve des matériels sur le marché dont le principe même, n'est pas adapté aux chantiers sur lesquels ils sont, malgré tout proposés. C'est alors l'apparition de matériels « hybrides » dangereux pour l'utilisateur. C'est pourquoi, la Profession travaille activement sur l'évolution de la norme sur les tours d'étalement. Au sein du syndicat français de l'échafaudage, du coffrage et de l'étalement, nous collaborons au groupe de travail qui vise à établir une norme « Essais et Calculs » destinée à assainir la situation. L'objectif est de produire une nouvelle norme fran-

çaise. Les modes de calculs aux Eurocod, et d'essais seront ainsi identiques pour chaque société qui souhaite se conformer à cette nouvelle norme.

Par ailleurs, nous cherchons toujours à faire évoluer le matériel vers plus de confort et de sécurité. Cependant, les étalements ne doivent pas être détournés de leur fonction de base.

Méfions-nous aussi, des sociétés étrangères qui commencent à fournir du matériel, et surtout de la main-d'œuvre, à moindre coût. Autre danger, certains loueurs achètent des matériels d'étalement pour les louer aux entreprises, sans en maîtriser le savoir-faire. On ne propose pas un étalement, digne de ce nom, en ouvrant simplement un catalogue !